

N/Réf: FscqP-2009-18

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

du 7 avril 2009 au moulin de Noës à 20h30

Participants: Mmes Marie-France Bouyx (Le Monteil), Marie-Claude Charrier (Fédération et Magonty), Ghislaine Aguilar (CCLAPS et Fédération), Françoise Lafon (Sardine),

MM. Dominique Lestynek et Jean-Claude Larrezet (Bourg et Fédération), Joël Béniate et Jean-Pierre Berthomieux (Toctoucau), Daniel Marie-Anne (3M-Bourgailh et Fédération), Jean-Claude Limousin (Cap de Bos et Fédération), Alain de Wailly et Alain Mayer (Casino), Philippe Cernier (Noës), Jacques Da Rold (Chiquet-Fontaudin et Fédération), Michel Kwiatkowski (Le Monteil), Jean-Baptiste Casenave et Benjamin Aguilar (CCLAPS et Fédération), Yves Schmidt (Magonty et Fédération)

Absents excusés: Mme Catherine Gerbier (France et environnants), MM. Fabien Chantal (France et environnants et Fédération), Gilbert Courier (Toctoucau), Yannick Henry (CCLAPS), Jean-Claude Juzan (Le Monteil), Thierry Roman (Brivazac-Candau), Serge Degueil (Magonty)

Rédacteur : Yves Schmidt

Ordre du jour :

- Approbation du compte-rendu de la réunion du 11 décembre 2008
- Mise au point à propos de l'Aide aux quartiers
- Suites de l'assemblée générale de la Fédération
- Suites des assemblées générales des quartiers
- Carnaval
- Création d'un groupe de travail Cheminements doux
- Groupe de travail *Tempête*
- Réactivation du comité de suivi Antennes de téléphonie mobile
- Site Internet

1. Approbation du compte-rendu de la réunion du 11 décembre 2008

Yves Schmidt signale une erreur qui s'est glissée au § 1.2. de l'annexe 3. Il convient de remplacer l'alinéa :

 Abonnement mensuel : 20 € si l'abonné se contente de consulter sa consommation sur le site de la Lyonnaise des Eaux, 49 € s'il veut bénéficier des systèmes d'alerte en cas de consommation anormale.

par:

- Abonnement mensuel : 2 € si l'abonné se contente de consulter sa consommation sur le site de la Lyonnaise des Eaux, 4,90 € s'il veut bénéficier des systèmes d'alerte en cas de consommation anormale.

2. Mise au point à propos de l'Aide aux quartiers

Ce point de l'ordre du jour était motivé par le courrier du comité de quartier de Sardine en date du 25 octobre 2008 à propos de l'aide aux quartiers.

Françoise Lafon (Sardine) annonce que dorénavant son comité de quartier ne demandera plus de subvention dans le cadre de cette opération.

Dominique Lestynek (Fédération) informe que l'aide 2008 devrait être versée prochainement et que l'opération 2009 sera lancée avant l'été. Les formalités d'attribution seront simplifiées : la subvention sera notamment attribuée en fonction des publications par les quartiers des journaux sur le site Internet de la Fédération.

3. Suites de l'assemblée générale de la Fédération

Yves Schmidt informe que le compte-rendu de l'assemblée générale est consultable sur le site de la Fédération.

Suite à la remarque d'un participant à l'assemblée générale, **Michel Kwiatkowski** (Le Monteil) s'interroge sur ce qu'on attend d'un rapport moral.

Dominique Lestynek répond qu'il a souhaité rester dans des généralités sur le rôle et les fondamentaux de la Fédération en insistant cependant sur les difficultés concrètes que peuvent rencontrer les quartiers (maisons de quartiers, ...) pour éviter des redites et refaire les comptes-rendus d'activités qui font l'objet des exposés suivants.

À propos de l'exposé de Jean-Louis Haurie sur le site Internet de la ville, **Jacques Da Rold** (Chiquet-Fontaudin) propose que la Fédération crée un groupe de travail pour définir les améliorations qui lui semblent intéressantes.

Dominique Lestynek cite les services aux habitants qui permettraient de gagner du temps dans l'accomplissement des démarches administratives avec la mise en réseau sur Internet des maisons de quartiers.

Jean-Pierre Berthomieux (Toctoucau) fait part de la demande de son quartier de disposer d'une véritable mairie annexe. Le syndicat de quartier essaie également de défendre son bureau de poste.

4. Suites des assemblées générales des quartiers

Un tour de table permet de faire remonter un certain nombre de problèmes qui ont pu être évoqués à l'occasion des assemblées générales des quartiers.

Jean-Baptiste Casenave (CCLAPS): AG le 17/01/2009. Il a surtout été question de la 3^{ème} phase du tramway. Un consensus s'est dégagé pour que le tracé, qui passe en marge du quartier, atteigne le Haut-Lévêque et l'Alouette en optimisant le budget investi dans les travaux.

Jacques Da Rold (Chiquet-Fontaudin): AG le 16/01/2009. Le débat avec les élus a essentiellement porté sur les cheminements doux entre Pessac-Centre et le campus. Jean-Jacques Benoît, maire de Pessac, a demandé au quartier de faire des propositions en coopération avec le comité de quartier de Brivazac-Candau. Il a également été question du passage sous la voie ferrée du Chiquet dont les travaux sont programmés.

Jean-Claude Larrezet (Pessac-Bourg) : AG le 17/01/2009. Les adhérents ont abordé les cheminements conviviaux dans le Centre, ainsi que les parcmètres qui déplacent les problèmes vers les rues adjacentes.

Dominique Lestynek regrette que les élus ne veuillent pas comprendre que les usagers du train ont besoin de se garer dans le parking souterrain auquel il convient d'attribuer le statut de parc-relais train et tram.

Michel Kwiatkowski (Le Monteil): AG le 17/01/2009. Modification des statuts pour augmenter le nombre maximum de membres du CA en passant de 24 à 30. Le conseil d'administration comprend aujourd'hui 27 membres (23 en 2008), et le bureau 8 membres (5 en 2008). Le nombre d'adhérents au comité de quartier s'est accru de 70 membres et les

activités se sont diversifiées par la création de nouvelles animations (chorale, atelier d'initiation informatique, atelier d'astronomie). Dossiers en cours : Madran et Cité Frugès.

Françoise Lafon (Sardine): AG le 22/11/2008. (rapport moral de la Présidente conformément aux statuts (énumération) élaboration et distribution de flash infos avec réseau de distributeurs. Courriers reçus et expédiés, les réunions Mairie, la vie des Commissions, la composition du CA en cours ... le règlement intérieur : en un seul mot « lecture et approbation du rapport moral sur la gestion de l'association pour l'année écoulée». Les adhérents approuvent le projet d'extension du tramway déposé par le Comité, qui permettra une meilleure desserte de l'hôpital du Haut-Lévêque. Le problème de l'éclairage du Parc de Fontaudin a été soulevé. Architecture dans le quartier en respectant les statuts de l'association. Nettoyage des caniveaux, insuffisance de balayage (ça ne coûte rien et ca rapporte beaucoup en qualité de cadre de vie). Une main courante a été demandée à M. le Maire au milieu de l'accès piétons sous le pôle intermodal. M. le Maire a été tout a fait d'accord. Lors de la réunion du conseil d'administration de la Fédé, M. Larrezet, Président du syndicat de quartier de Pessac-Bourg a relaté la même démarche émanant de son quartier. Travaux de requalification sur la l'avenue Pierre Wiehn. Certains riverains sont en négociation avec la CUB. M. le Maire souhaite que les habitations soient le moins impactées possible. La remise en service de la navette a été demandée. La vitesse excessive sur les rues Blaise Pascal et Bougnard.

Pour **Dominique Lestynek**, la troisième tranche du tramway devrait permettre d'améliorer les capacités de stationnement de Bougnard avec l'apport de nouveaux parkings en amont.

Alain de Wailly (Casino) : AG le 14/03/2009. Le débat a porté sur la circulation rue du Poujeau : les adhérents proposent la mise en place d'un giratoire. Par ailleurs, le stationnement près de l'école pose de gros problèmes rue François Coppée.

Dominique Lestynek rappelle qu'il faudrait pouvoir faire respecter les règles en interdisant le stationnement sur les trottoirs et encourager le déplacement des enfants à pieds.

Daniel Marie-Anne (3M-Bourgailh): AG le 07/02/2009. Les adhérents ont rappelé aux élus que le quartier réclame un plan de circulation depuis 14 ans, notamment rue des Platanes et rue de la Mirante. Le problème des antennes de téléphonie mobile qui perturbent la réception des émissions de télévision a également été abordé, ainsi que celui des balayeuses municipales qui oublient systématiquement de passer dans certaines rues.

Jean-Piere Berthomieux (Toctoucau) : AG le 28/03/2009. Il a surtout été question de voirie avec l'aménagement de l'avenue de Lattre de Tassigny qui est de la responsabilité des villes de Pessac et Cestas, de la CUB et du Conseil général. La sécurisation des abords de l'école et de l'intersection avec la rue du Blayais sont à traiter en priorité. Toctoucau demande également que les liaisons du quartier avec le tramway soient prises en considération par la Ville.

Philippe Cernier (Noës): AG le 04/12/2008. Il a été question des travaux au niveau de la résidence Paul Montagne: finalement, le giratoire réclamé par le comité de quartier, qui semblait poser de gros problèmes, sera réalisé. La remise en état des transformateurs EDF a été abordée: la Ville en traite 8 par an, or Pessac en possède 250!

Jean-Claude Limousin (Cap de Bos) : AG le 07/02/2009. Les travaux d'aménagement de l'avenue Général Leclerc ont été abordés. Il est proposé la constitution d'un groupe de travail chargé de réfléchir sur l'aménagement du rond-point du Pacha qui intéresse quatre quartiers : Cap de Bos, France, Magonty et Toctoucau. Il a également été question de l'aménagement du centre commercial et du projet de fermeture de la poste : le syndicat de quartier fait

actuellement circuler une pétition pour s'opposer à cette fermeture. Enfin, Jean-Claude Limousin annonce que le syndicat de quartier a créé son propre site et qu'il fêtera ses 30 ans.

Yves Schmidt (Magonty) : AG le 07/03/2009. Les principaux sujets abordés lors du débat avec les élus sont la voirie, les antennes de téléphonie mobile et les conséquences de la tempête. Ces deux points seront abordés plus loin.

5. Carnaval

Il s'est déroulé le 28 mars. Le bilan financier n'est pas terminé. La Ville versera une participation de 4700 €. La participation de la Protection Civile sera prise en charge par la Ville.

Dominique Lestynek remercie les quartiers, sans parler des contributions individuelles comme celle de Benjamin Aguilar, qui ont participé à l'organisation du Carnaval :

- le quartier du Monteil avec le carnaval des nounous ;
- le quartier de France avec l'association Fringuettes (location de costumes) ;
- et Le Bourg (goûter et animation).

Michel Kwiatkowski regrette que la remise des prix aux carnavaliers ait été organisée dans la précipitation vendredi 3 avril, si bien que cette manifestation a été un fiasco. Le comité de quartier du Monteil propose que la Fédération des syndicats de quartiers coordonne une réflexion sur l'organisation d'un carnaval unique de tous les quartiers pour 2010, ce qui semble correspondre au souhait de la mairie de Pessac.

6. Création d'un groupe de travail Cheminements doux

La Fédération propose de créer un groupe de travail *Cheminements doux* qui sera chargé de définir une méthode de travail qui sera proposée aux syndicats et comités de quartiers. Une première réunion est prévue le 5 mai 2009 à 20h30 au moulin de Noës.

Françoise Lafon demande si des cheminements doux dans du béton, tout au moins sur le quartier Sardine auront leur place. D'ailleurs le Comité de quartier de Sardine regrette que la 4^e modification du PLU qui est en cours ne soit pas portée à l'ordre du jour de la présente réunion du conseil d'administration. Sur le quartier de Sardine, des changements de zonage très importants, dont se défend la Mairie (c'est la CUB), sont à déplorer.

7. Groupe de travail *Tempête*

Lors de l'assemblée générale du comité de quartier de Magonty qui s'est déroulée le 7 mars, le problème des conséquences de la tempête du 24 janvier 2009 était à l'ordre du jour. Jean-Jacques Benoît, maire de Pessac, a annoncé son intention de créer un groupe de travail chargé de réfléchir aux mesures à prendre pour limiter les conséquences des tempêtes à venir. La Fédération des syndicats et comités de quartiers sera invitée à participer aux travaux de ce groupe de travail. Un courrier sera adressé à la Ville pour rappeler ses engagements.

8. Réactivation du comité de suivi Antennes de téléphonie mobile

Toujours lors de la même assemblée générale, le comité de quartier de Magonty a regretté que le comité de suivi mis en place par la Ville dans le cadre de la charte de téléphonie mobile ne se soit plus réuni depuis 1996. Jean-Jacques Benoît a promis de réactiver ce groupe de travail très prochainement (en mars ou avril 2009!). Là aussi, un courrier sera adressé à la Ville pour rappeler ses engagements.

9. Site Internet

Yves Schmidt informe les participants que le trimestre écoulé a vu de nombreuses perturbations sur le site Internet en raison du changement de fournisseur d'accès. Notamment, l'accès à l'espace adhérents est interrompu en attente d'une solution. En attendant, il est possible de se connecter à l'aide du lien suivant :

http://www.federation-quartiers-pessac.com/adherents/adherents.html.

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion s'achève à 22h30.